



Paris, mardi 26 novembre 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/09090

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Dragages (BIEF DE SURESNES - AVAL ECLUSE)**MARNE - AVAL ECLUSE SAINT MAURICE****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- du 28/11/2024 au 30/11/2024 tous les jours entre 08:00 et 20:00**

o Marne (écluse n°18 de Saint-Maurice)

pk 0,000 (PK 177.240 au PK 177.580) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que des opérations de dragages du chenal seront réalisés sur la MARNE entre le PK 177.240 et le PK 177.580 durant la période indiquée ci-dessus. Une veille VHF sur le canal 10 sera assurée par l'équipe de dragage pendant toute la durée des interventions. Il est demandé aux usagers de la voie d'eau d'observer une vigilance particulière à l'approche des zones de dragages, de se conformer à la signalisation mise en place et aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

01/12/2024

Chargé de mission

Signé

Cédric PAYET